



Paris, le 3 décembre 2012

Tribune

Selon plusieurs articles parus récemment dans la presse, le groupe nord-américain Amazon pourrait bénéficier d'1,125 Million d'Euros d'aides publiques pour le recrutement de 250 emplois affectés à son futur entrepôt logistique du Nord-Pas-de-Calais. Chaque emploi serait donc directement financé pour plus de 3000€.

Parallèlement, le fisc français s'apprêterait à réclamer près de 200 Millions d'Euros d'arriérés d'impôts à ce même groupe pour avoir déclaré aux Etats-Unis des profits réalisés en France.

Nous, les enseignes spécialisées de la distributions de produits et services culturels, acteurs du développement économique de la France depuis des décennies, sommes révoltés par ce discours parfaitement contradictoire des pouvoirs publics.

Ces subventions, payées par le contribuable, ont vocation à procurer à cette entreprise un réel avantage sur ses concurrents en ligne pour la vente de produits culturels.

Or, loin de constituer un modèle vertueux, c'est bien la conjonction du bénéfice de schémas d'optimisation fiscale mis en place par certains Etats membres de l'Union européenne, d'une part, et de la pratique du dumping sur les prix des produits vendus, d'autre part, qui a constitué la puissance d'un tel groupe en Europe.

Comment peut-on raisonnablement financer la création d'emplois sur fonds publics d'une entreprise qui ne paie pas ses impôts en France ??

Nos entreprises réclament depuis des années l'établissement d'une concurrence loyale entre les opérateurs de vente en ligne et les détaillants multicanaux.

En effet, nous employons des milliers de collaborateurs, nos magasins sont présents sur l'ensemble du territoire, nous finançons sur nos fonds propres des plate-formes de vente de contenus culturels en ligne et nous payons nos impôts en France. Accessoirement, les enseignes du SDLC ne bénéficient d'aucun mécanisme d'optimisation fiscale, ni de subventions publiques.

Subventionner Amazon, c'est mettre en péril les nombreux emplois de nos magasins et de nos entrepôts.

Voilà pourquoi nous considérons qu'il est plus que temps pour le gouvernement français et les collectivités locales de prendre conscience des enjeux du commerce numérique, comme de la réalité du modèle d'affaire de certains « pure players » de l'Internet et de les soumettre à un cadre de concurrence équitable qui favorise le développement harmonieux et pérenne du commerce en ligne en France.

* * *

Le SDLC est composé de **Chapitre, Cultura, Decitre, Le Furet du Nord, Starter et Virgin Stores.**

Jörg Hagen
Président-Directeur général
d'Actissia



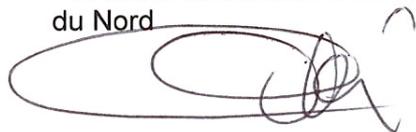
Philippe Van der Wees
Président-Directeur général de
Cultura



Guillaume Decitre
Président-Directeur général de
Decitre



Pierre Coursières
Président du Directoire du Furet
du Nord



Christian Le Manac'h
Président-Directeur général
Starter



Christine Mondollot
Présidente-Directrice générale de
Virgin Megastore



Contact presse :

Olivier Hugon-Nicolas
06.48.70.74.17
olivier.hugonnicolas@sdlc.fr